



# Déclaration liminaire CSA SPIP du Var

SPIP 83 (VAR)

La Valette du Var, le 02 mars 2023

Monsieur le Président du CSA SPIP du Var,

L'UFAP UNSa justice tient à dénoncer le management de la Direction au sein du SPIP du Var.

**Que dire de l'accueil** ou plutôt de l'absence d'accueil de la Direction le jour de la reprise d'un agent après un arrêt maladie de 18 mois !

**Aucun accompagnement** par un membre de la Direction sur site le jour de sa reprise d'activité

**Aucune anticipation** quant à son installation logistique et matériel

**Aucune remise de planning** et de documents permettant une réintégration progressive à la vie du service.

**Malheureusement l'absence de bienveillance de la Direction ne s'arrête pas là !**

**Que dire de la pression** exercée par la Direction pour la mise en place de PPR sur l'année 2023 quand celle-ci nous informe « L'Antenne de Toulon s'engage en 2023 à mettre en œuvre 1 PPR par semestre. »

**Où est l'urgence de la mise en place d'un PPR dès avril 2023  
lorsqu'un PPR vient de se terminer en janvier 2023!**

Et pour motiver les agents, qui sont en sous effectifs depuis des mois avec 119 dossiers par ETP (hors enquêtes), la Direction informe que « la décharge de dossiers durant l'exécution du programme n'est plus retenue. En revanche, il y aura une décharge sur les permanences pour permettre d'adapter votre intervention. La mise en œuvre du programme en journée sera privilégiée. A défaut pour répondre aux nécessités des participants il sera mis en œuvre en fin de journée comme l'a été récemment le PPRVC. »

**Que dire de la Direction qui bafoue le dialogue social** en mettant à l'ordre du jour en réunion de service la fiche procédure des ESR week-end et jours fériés sur le SPIP de Draguignan.

Passé encore si cette dernière respectait le droit des agents ! Un petit aperçu du contenu de cette fiche « au-delà de 17h vous êtes autorisés à éteindre votre téléphone de permanence ESR mais pas votre téléphone de portable professionnel (seul contact par un cadre si incident particulier). »

L'UFAP UNSa **justice** exige le rétablissement du dialogue social, que la Direction se soucie de la capacité des agents à absorber la charge de travail et du respect de la charte des temps !

*L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne...*

La représentante UFAP UNSa **justice** en CSA